

Annexe A

Plan stratégique de coopération 2023-2027

Axes de travail prioritaires et actions associées en vue de l'atteinte des objectifs stratégiques de coopération énoncés au présent protocole

Ce plan stratégique a été établi sur la base des plans de travail transmis par les sous-comités. Il pourra s'enrichir des propositions des sous-comités lors des réunions de la Commission mixte et faire ainsi l'objet d'une actualisation régulière. Sans limiter d'aucune façon la liberté de chacun des sous-comités d'élaborer un plan de travail annuel en soutien de leurs priorités, les thèmes suivants ont été retenus pour être déclinés en projets et initiatives qui seraient pertinents pour promouvoir et développer la coopération régionale.

1. Développement économique et durable

- Développer les réseaux et faciliter les partenariats en matière économique (rencontres des entrepreneurs et réseaux économiques, participation à des conférences économiques, participation au volet économique du Congrès mondial acadien, etc.)
- Développer la coopération et les partenariats en matière de tourisme (écotourisme, tourisme culturel et secteur de la croisière)
- Économie verte
- Économie bleue
- Développer la coopération en matière agricole, notamment entre agriculteurs de l'archipel et du Canada Atlantique, et en matière aquacole
- Favoriser la coopération en matière de formation professionnelle

2. Enjeux de société

- Développer des projets participant au rayonnement culturel des territoires, en particulier dans le cadre du renforcement des liens entre Saint-Pierre et Miquelon et l'Acadie du Canada atlantique (présence aux manifestations d'envergure, jumelages, échanges d'artistes...)
- Promouvoir les ententes dans le secteur éducatif et développer les liens avec les universités/établissements d'enseignement francophones ou anglophones :
 - Engager les discussions visant à la reconnaissance mutuelle des certifications
 - Favoriser les formations en milieu professionnel des jeunes de l'archipel dans les provinces atlantiques
 - Échange de pratiques entre enseignants des provinces atlantiques et de l'archipel
- Renforcer les échanges linguistiques à destination des publics jeunes et adultes
- Développer les liens/actions dans le domaine du sport

3. Environnement et sciences

Protection de l'environnement et lutte contre le changement climatique :

- promotion des énergies renouvelables
- érosion côtière et protection des littoraux
- Actions de recherche sur des sujets environnementaux, économiques ou sociétaux d'intérêt commun
- Protection de la biodiversité :
 - suivi de l'état sanitaire de la forêt boréale,
 - lutte contre les espèces exotiques envahissantes marines,
 - suivi de la biodiversité marine et terrestre
- Encouragement des initiatives innovantes, notamment en matière agricole, halieutique ou en matière de gestion des déchets

4. Sécurité

- Poursuite de la coopération en matière policière et douanière (entretien des liens entre les différents acteurs de la sécurité, formations communes, poursuite des contrôles et surveillances conjointes, lutte contre le trafic de stupéfiants et les filières d'immigration)
- Poursuite de la coopération en matière de sauvetage maritime (organisation d'exercices conjoints)
- Lutte contre les pollutions maritimes
- Approfondissement en matière de secours en cas d'urgence

Avec le soutien du comité administratif, un ou des groupe(s) de travail spécifique(s) peut ou peuvent par ailleurs être constitués pour des actions de coopération portant sur d'autres sujets ou pour traiter de questions spécifiques (par exemple, la santé et les questions sanitaires).